

# Etape importante pour la justice française

**RWANDA** Simbikangwa condamné à 25 ans de réclusion au procès du génocide rwandais

**I**l ne fallait pas se tromper de combat : ce procès n'était pas celui de l'implication de la France au Rwanda. Il s'agissait du procès d'un homme, Pascal Simbikangwa, accusé non seulement d'avoir participé au génocide, mais d'être l'un de ses planificateurs. Pour Alain Gauthier et son épouse Daphrose, qui, en France, ont combattu durant deux décennies en faveur de la justice, contre l'impunité, le procès de Simbikangwa, au-delà du verdict lui-même, représente déjà une victoire, puisque la justice française, s'appuyant sur la compétence universelle, a accepté, pour la première fois et à un mois de la commémoration du vingtième anniversaire des massacres, de faire comparaître un homme accusé du génocide des Tutsis. « Ce n'est qu'un début » assure Alain Gauthier, 25 autres plaintes ont été déposées sur le bureau du juge d'instruction et d'autres procès devraient suivre... »

Cet enseignant de formation, désormais entièrement voué à son combat et qui a longtemps critiqué son pays qui donnait asile à de nombreux « génocidaires », se dit aujourd'hui satisfait de la manière dont le procès s'est déroulé, « avec sérieux et compétence. Le président du tribunal possédait parfaitement son dossier, l'avocat général et Amélie Devos, vice-procureur et chef du « pôle génocide » se sont montrés à la hauteur étaient à la hauteur, les 38 témoins à charge et à décharge ont eu l'occasion de s'exprimer... »

Restait à convaincre les jurés, six citoyens choisis au hasard qui, dans leur long délibéré, ont été accompagnés par trois magistrats (contrairement à la procédure des jurys d'assises en Belgique), où les jurés sont laissés seuls, pour se prononcer en leur âme et conscience.

Dans le cas de Pascal Simbikangwa, ces hommes et ces femmes n'ont pas eu la tâche facile. Dès le départ, la stratégie de défense de cet homme qui se déplace en chaise roulante était claire, il a minimisé son rôle, s'est présenté comme une victime, un simple capitaine de gendarmerie déjà à la retraite en 1994, qui aurait été incapable, au vu de sa condition physique, de prendre part aux tueries.

Mais il devait apparaître assez vite que ce n'est pas de cela qu'il était accusé : même des témoins convoqués pour s'exprimer en sa faveur ont confirmé, consciemment ou non, la réalité des charges. Proche du président Habyarimana, ce qu'il n'a jamais nié, Simbikangwa était un homme important, un membre de l'« akazu », l'entourage présidentiel composé des ultras du régime. Bien avant le génocide, son nom était synonyme de terreur. Appartenant au premier cercle du pouvoir, il avait menacé et aussi éliminé des journalistes, été l'un des premiers souscripteurs de la radio des Mille Collines, qui assurait l'encadrement idéologique du génocide. Même les Tutsis, venus dire à la barre qu'il les avait protégés et sauvés, ont confirmé que cet homme-là circulait librement



Les journalistes entrent dans la salle d'audience pour entendre le verdict du procès de l'ancien capitaine de l'armée rwandaise, Pascal Simbikangwa. © JACKY NAEGELE/REUTERS.

dans Kigali couverte de barrières où les miliciens Interhahamwe triaient les citoyens et les éliminaient d'après leur ethnie.

Jouant sur son handicap, (dû à un accident de voiture), sur sa faiblesse physique, Simbikangwa a tenté de faire croire que, circulant couché dans une voiture, il n'avait même pas vu les tueries, et à peine aperçu les camions de la voirie de Kigali qui débayaient les cadavres ! En réalité, tout au long du procès, le « profil bas » de l'accusé a été démenti non seulement par les témoignages, mais par sa propre attitude : par mo-

ments, quittant ses digressions et ses échappatoires, on le surprit à intimer à l'avocat général, un ordre comminatoire « répondez à mes questions ! », comme si le tortionnaire d'hier avait oublié que les rôles s'étaient inversés !

Cependant, au contraire des quatre procès d'assises qui se sont déroulés en Belgique, le procès de Simbikangwa, deux décennies après les faits, a été qualifié par la presse française de « théâtre froid » : peu ou pas de témoignages de victimes directes, beaucoup de témoins de contexte, d'experts et une salle dans

laquelle, contrairement à Bruxelles, théâtre de toutes les passions, les Rwandais étaient assez rares. Même les proches de l'accusé, vivant en France, ne s'étaient pas déplacés...

La relative « froideur » de la procédure n'a pas nécessairement aidé les jurés, qui ont dû imaginer un autre temps, un autre espace, pour mesurer en leur âme et conscience le degré de responsabilité de l'homme enfermé devant eux, qui parfois semblait les narguer derrière sa cloison de verre.

COLETTE BRAECKMAN

## LES BRÈVES

### Le Venezuela après l'Ukraine

**L**e secrétaire d'Etat américain John Kerry a assuré que les Etats-Unis étaient « prêts, si nécessaire, à activer sérieusement (...) des sanctions » contre le Venezuela. Le ministre vénézuélien des Affaires étrangères Elias Jaua l'a dès lors qualifié « d'assassin du peuple vénézuélien », l'accusant d'encourager les manifestations antigouvernementales qui ont fait 28 morts depuis début février. (afp)

### UNION EUROPÉENNE

#### Taavi Roivas Premier ministre estonien

Le ministre estonien des Affaires sociales, Taavi Roivas, 34 ans, a été désigné nouveau Premier ministre et deviendra ainsi le plus jeune chef de gouvernement dans l'Union européenne. M. Roivas succédera au vétéran Andrus Ansip, qui avait démissionné le 4 mars après neuf ans à la tête de l'exécutif. (afp)

### ALGÉRIE

#### Huit islamistes abattus

Huit islamistes armés ont été abattus vendredi dans l'est de l'Algérie, dont un groupe de sept hommes comprenant des « étrangers » venus de Tunisie, selon des sources sécuritaires algériennes. Les sept hommes avaient pénétré sur le territoire algérien à bord d'un véhicule tout-terrain, près d'El Ma Labiod, à 40 km au sud de la grande ville de Tebessa. (afp)

20577280

JUSQU'AU 31 MARS 2014

# RELAXEZ-VOUS!

C'EST LE PRINTEMPS  
CHEZ CHATEAU D'AX

**GIULIA**  
COMPOSITION ANGLE  
EN CUIR FAMILY®  
229x252 CM.  
AVEC RELAX ÉLECTRIQUE  
COUSSINS EN OPTION  
~~3.980€~~ **-50%**

**1.990€**

NOUVELLE  
COLLECTION

# Chateau d'Ax®

ITALIA

NUMÉRO VERT  
0800 99.490

www.chateau-dax.it

FABRICANT DEPUIS 1948

ANDERLECHT - TEL. 02/527.23.00  
RHODE SAINT GENÈSE - TEL. 02/358.24.82  
ZAVENTEM - TEL. 02/721.76.80  
TOURNAI - TEL. 069/58.09.00  
BINCHE - TEL. 064/36.72.29

GOSELIES - TEL. 071/35.69.80  
NAMUR - TEL. 081/73.81.28  
AWANS - TEL. 04/247.42.80  
NEUPRÉ - TEL. 04/371.49.02  
EUPEN - TEL. 087/56.00.42

MESSANCY - TEL. 063/38.90.20  
IZEGEM - TEL. 051/31.76.70  
BRUGES - TEL. 050/61.00.21  
GAND - TEL. 09/282.05.51  
ALOST - TEL. 053/70.90.77

AARTSELAAR - TEL. 03/887.27.42  
WOMMELGEM - TEL. 03/353.30.05  
HASSELT - TEL. 089/75.61.01

Ouvert de 10h00 à 18h30. Fermé le mardi.  
Ouvert les dimanches et les jours fériés.

350 MAGASINS DANS LE MONDE

Réservez votre salon avec le  
"Contrat d'assistance 5 ans" (en option).  
Coussins, cale-reins, accessoires, appui-têtes en option.  
Sauf omission et erreurs d'impression.



40  
revêtements  
en promotion